

Forum de la Société Pédagogique Vaudoise
Palais de Beaulieu, mercredi 30 mars 2011

**Tous coupables, tous responsables ?
Ethique et responsabilité(s)
dans le domaine de l'enseignement**

« Dominer nos peurs, prendre nos responsabilités, honorer la règle qui fait vivre »

Denis Müller
professeur d'éthique, Universités de Lausanne et de Genève
denis.muller@unil.ch

1. Heuristique de la peur, principe de précaution et gestion de la complexité

1.1 Nous vivons dans une société marquée par un sentiment aigu d'augmentation des menaces et des peurs qu'elles entraînent. Cela donne notamment lieu à une inflation du politiquement et de l'éthiquement correct, avec pour corollaire une interprétation absolutiste du principe de précaution. Face aux risques toujours plus nombreux, la seule parade semble à beaucoup ne pouvoir résider que dans une « heuristique de la peur » (Jonas 1990).

1.2 Comme chacun sait, la peur n'est pas bonne conseillère. Elle tend souvent à se confondre avec une angoisse démesurée et avec des fantasmes irrépressibles. Cette angoisse et ces fantasmes nourrissent notre sentiment de culpabilité.

1.3 Hans Jonas a eu raison, cependant de souligner que la peur peut être le déclic d'une vraie prise de conscience et d'une authentique prise de responsabilité. Qui dit heuristique dit résistance et innovation, possibilités nouvelles, espace critique de réflexion et d'action.

1.4 Pour aborder les questions qui se posent à nous dans l'ensemble de la réalité sociale, et spécifiquement dans les domaines distincts de l'enseignement et de l'éducation, il importe de reconnaître et d'évaluer la complexité du réel (Morin 2004). Seule une éthique complexe et intégrative est à même de répondre aux enjeux complexes de la réalité (Morin 2004 ; Müller 2010).

2. L'éthique de la responsabilité individuelle : conscience, courage et loyauté

La responsabilité n'est pas seulement une catégorie juridique ; elle a aussi un sens éthique spécifique (Müller 1998 ; Causse-Müller 2009) : le mot dérive de *respondere*, répondre (*Verantwortung*, en allemand, le dit bien). Etre responsable, éthiquement, c'est répondre *de*, répondre *à* et répondre *devant*. Je réponds de mes actes, de mes attitudes, ou encore de mon passé ; je réponds à autrui, en assumant ma responsabilité envers lui ; je réponds devant le forum de la société – devant l'institution, devant mes pairs, devant mes étudiants ou mes élèves, devant un juge et, *last but not least*, devant Dieu.

2.1 Il ne s'agit ni de sous-estimer cette complexité du réel ni de nier les incidences juridiques concrètes d'une éthique de la responsabilité. Mais nous devons aussi

apprendre à regarder les questions éthiques pour elles-mêmes, en nous confrontant personnellement à elles, et donc sans essayer de nous sécuriser trop vite avec des garanties institutionnelles ou juridiques. En clair, il y a toujours un moment où il y va de *ma* responsabilité éthique personnelle, de *mon* sens personnel des valeurs, de « mon éthique ». J'aime la formule du code de déontologie du SER (2004) : le professionnel que nous sommes doit *prendre ses responsabilités* ! Un des risques du politiquement et de l'éthiquement correct est de voir les sujets éthiques individuels se défausser ou se cacher derrière des convenances, des nécessités objectives ou des contraintes formelles, par exemple juridiques, administratives, techniques, pédagogiques, financières, politiques, etc.

2.2 Semblable éthique de la responsabilité suppose de la part chaque individu (comme personne, comme professionnel et comme citoyen) un triple mouvement de conscience morale, de courage personnel et de loyauté critique – avec, en toile de fond et comme horizon, la *confiance* indispensable à la vie en société et à la vie humaine tout court.

- a) La conscience morale, liée à la meilleure connaissance possible des faits et des réalités en leur complexité, et donc à une information solide et fiable, est l'instance première de toute éthique.
- b) La vertu du courage est l'expression pratique de la conscience morale. A certains moments, la conscience morale oblige le professionnel à faire preuve de courage, que ce soit envers ses supérieurs, ses collègues, ses élèves ou les parents de ces derniers. Cela est bien rappelé dans le code de déontologie du SER. Mais là aussi, la protection due au courageux qui ose dénoncer un dysfonctionnement ou une corruption internes ne doit pas être érigée en système de délation généralisée : il faut que cela reste l'exception qui confirme la règle, le courage qui en appelle au rétablissement de la confiance et de la justice communautaires et sociales.
- c) La loyauté critique oblige l'enseignant envers son institution, sa hiérarchie et ses collègues, ses élèves et leurs parents non sur la base d'un conformisme bien-pensant ou d'une convenance formelle, mais à cause même de la visée pédagogique et des objectifs techniques (didactiques, par exemple) de l'école au service des élèves (Meirieu 1991).

3. Le sujet éthique, la règle et le droit

3.1 L'éthique se ne limite évidemment pas à cette seule dimension de la responsabilité individuelle et personnelle, sur laquelle j'ai insisté ici à dessein pour contrer les dérives de la judiciarisation. Elle se joue et se noue toujours aussi dans l'interaction avec un Tu et sous l'égide du Tiers représenté par l'institution, la règle, les normes extérieures (Ricœur 1985). Ma liberté et ta liberté sont à l'origine de l'intention éthique, mais peuvent aussi devenir occasion de violence, d'incivilité, de désordre et de meurtre : d'où le tournant de l'interdiction, en référence à des valeurs partagées et au service de la règle commune indispensable à la paix sociale et à la coexistence démocratique.

3.2 L'éthique a toujours un caractère idéal et donc aussi contrefactuel et critique. Cela ne doit pas nous décourager ou nous rendre sceptiques, mais susciter en nous de la créativité et de l'espérance.

- 3.3 L'éthique, c'est avoir du répondant, de sorte que nous puissions nous regarder dans le miroir, regarder nos élèves et nos enfants bien en face, affronter sans complexes la réalité compliquée qui est la nôtre et que nous devons façonner et imaginer pour et avec les générations montantes.
- 3.4 La relation vivante entre les convictions éthiques et la complexité du réel implique la nécessité du droit. En ce sens-là une éthique de responsabilité est toujours aussi une éthique de conviction, capable d'éclairer et d'orienter notre action professionnelle quotidienne, dans ce qu'elle a de complexe, de contradictoire et de dérangeant dans ses efforts incessants pour traduire l'obligation morale au cœur des pratiques et des règles.
- 3.5 Il faut « dédramatiser » l'institution judiciaire, sans non plus l'idéaliser, comme il faut cesser de décrédibiliser et de laisser se déliter ou se mal former les arbitres (Müller 2008) : nous avons les tribunaux et les arbitres que nous « méritons », ils sont à notre image et en même temps au service de la *règle commune* à laquelle nous sommes appelés à nous soumettre ensemble, de manière à la fois loyale et créative, afin de soutenir une société de confiance et de jeu plutôt qu'une incivilité démoralisante et une défiance destructrice.
- 3.6 En même temps que nous reconnaissons l'importance de la règle et du droit, nous devons tout mettre en œuvre pour éviter la judiciarisation induite. Trop d'appel à la justice non seulement affaiblit et alourdit l'institution judiciaire elle-même, mais manifeste surtout une société et une école - des parents, des élèves et des enseignants ! - en perte de confiance - confiance en soi, confiance dans les autres, confiance en l'avenir.

C'est de cela que nous devons essayer de répondre. C'est peu. C'est immense. Nous ne sommes pas responsables de tout, mais en balayant déjà devant notre porte, en notre âme et conscience, loyalement, courageusement, nous réduisons le domaine de la résignation et de la « désaffiliation » (Robert Castel) et nous posons des pierres d'attente pour un monde meilleur. La classe, le collège, l'école, la démocratie sont des laboratoires d'humanisation. Ne les laissons pas sans réponses.

Références

- J.-D. Causse et D. Müller dir. *Introduction à l'éthique. Penser, croire, agir*, Genève, Labor et Fides, 2009.
- Hans Jonas, *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique* (1979), trad. fr, Paris, Cerf, 1990,
- Philippe Meirieu, *Le choix d'éduquer - Éthique et pédagogie*, Paris, ESF éditeur, 1991, 2003⁸.
- Edgar Morin, *La Méthode. 6. Éthique*, Paris, Seuil, 2004.
- D. Müller, *Les éthiques de la responsabilité dans un monde fragile*, Montréal-Genève, Fides-Labor et Fides, 1998.
- *Le football, ses dieux et ses démons. Menaces et atout d'un jeu dérégulé*, Genève, Labor et Fides, 2008.
- « Différenciation, intégration, inclusion : trois concepts à la même école de l'égalité et de l'équité », *Prismes. Revue pédagogique HEPL*, 13, 2010, p. 11-14.
- Paul Ricœur, « Avant la foi morale, l'éthique », *Encyclopaedia Universalis. Symposion. Les enjeux*, Paris, 1985, p. 42-45.